



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CONFIRMATION DU DÉPÔT

D'UNE DEMANDE DE DOCUMENT DE CIRCULATION POUR ÉTRANGER MINEUR

VOS RÉFÉRENCES :

Identifiant (N° étranger) : [REDACTED]

N° de la demande : 5 [REDACTED]

DATE D'ÉMISSION : 23/02/2024

Nom de naissance : [REDACTED]

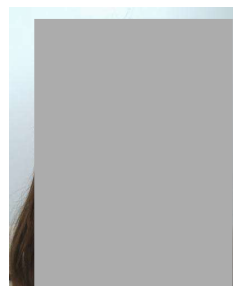
Prénom : [REDACTED]

Né(e) le : [REDACTED]

A : [REDACTED]

Nationalité : SYRIENNE

Adresse : [REDACTED] 50130
CHERBOURG EN COTENTIN FRANCE



Le 23/02/2024, vous avez déposé avec succès une demande de document de circulation pour étranger mineur (DCEM) qui sera examinée par la préfecture compétente.

Ce document constitue la preuve de dépôt de votre demande.

Il ne permet pas au mineur étranger d'être réadmis en France ou aux frontières de l'espace Schengen sans avoir besoin d'un visa.

Vous serez informé(e) de l'avancement et de la suite donnée à votre démarche par un courrier électronique vous invitant à vous connecter à votre espace personnel.

2D-DOC

